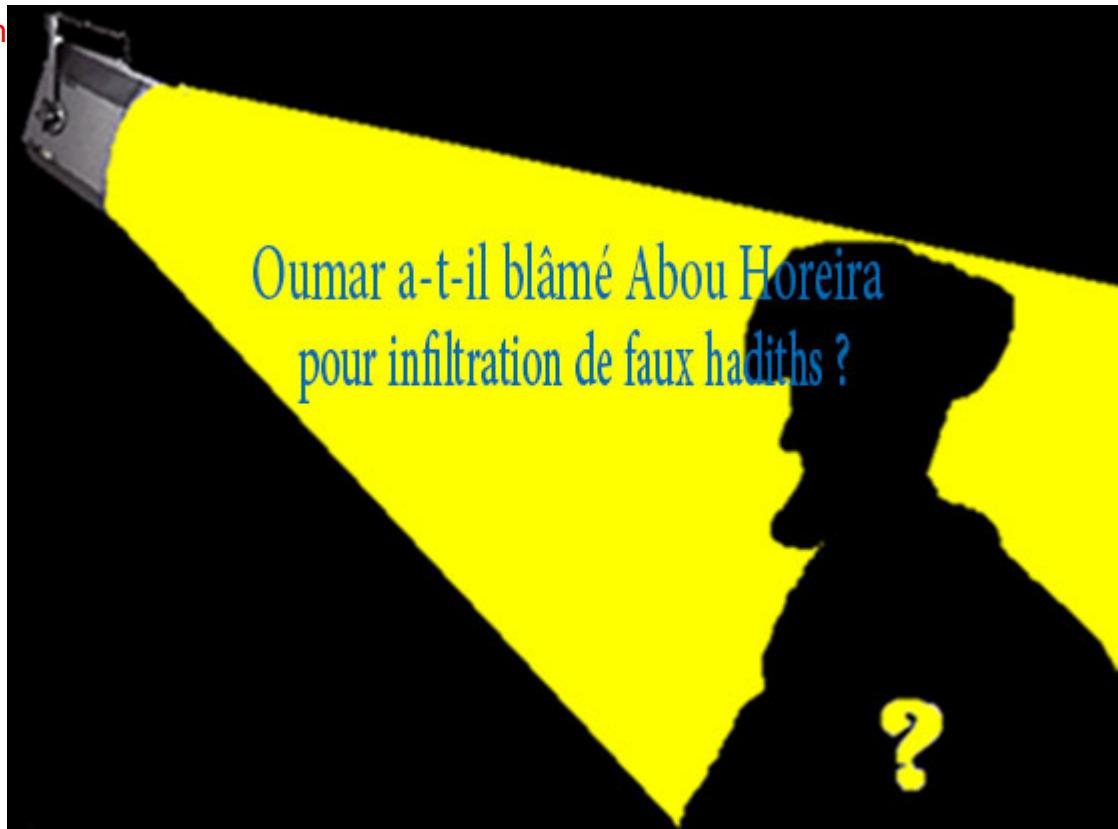


Oumar a-t-il blâmé Abou Horeira pour infiltration de faux hadiths

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



J'ai entendu dire qu'Oumar a blâmé et tapé Abou Horeira , le rapporteur de hadiths sunnites pour infiltration de faux hadith. Est-ce vrai ? Si possible indiquez une source de référence qu'on peut consulter à ce sujet ?

[Résumé de la réponse](#)

Bokhari, Moslim, Zohbi, Imam Abou Jafar Askafi, Motaqi... ont rapporté que le deuxième calife avait fouetté Abou Horeira pour attribution de beaucoup de hadith infondés au Noble Prophète (ç) et lui avait catégoriquement interdit jusqu'à la fin de son califat de rapporter le moindre hadith. On peut énumérer les éléments suivants comme cause de conjecture d'Oumar sur

Abou Horeira :

- 1- Ses fréquentations avec le juif Ka'b Ahbar chez qui il recueille et rapporte les hadiths.
- 2- Rapporter des hadiths infondés qui s'accordent plus aux israélismes ou représentent carrément les israélismes.
- 3- rapporter des hadiths contredisant les autres hadiths rapportés par d'autres compagnons.
- 4- L'opposition des compagnons vis-à-vis de lui (comme L'Imam Ali (as) Aboubahr).

Réponse détaillée

On ne sait rien sur la vie d'Abou Horeira avant l'islam si ce n'est ce qu'il rapporte lui-même : petit, il jouait avec un chat. C'était un pauvre orphelin qui rendait service aux gens pour avoir de quoi manger. Deinouri dit dans le livre : " Al maaref " qu'Abou Horeira appartenait à la tribu Dous au Yémen. Orphelin, pauvre et démunie, il a émigré à Médine alors qu'il avait 30ans. Il fut admis à cause de sa misère à Saffah, un centre d'accueil réservé aux démunis[1]. Abou Horeira avoue personnellement que c'est pour remplir son ventre (se nourrir) et fuir la pauvreté qu'il avait embrassé l'islam et rien d'autre[2]. Il affirme : " J'ai toujours été à la recherche de quoi remplir ma panse, au point que certains compagnons me fuyaient déjà parce que je les fréquentais trop pour la nourriture. Il déclarait qu'après le Prophète (ç) Jafar Ibn Abi Taleb était le meilleur par son sens de l'hospitalité et il tenait des propos élogieux à son égard[3].

Thalabi relate dans son livre Thimar al Kulub : " Abou Horeira mangeait avec Mouwiya et priait derrière l'Imam Ali (as). Il justifiait cette attitude ainsi : La soupe de Mouwiya est bien garnie et délicieuse, mais prier derrière l'Imam Ali (as) est meilleur "[4].

Quand à la question est-ce que le deuxième calife a fouetté Abou Horeira pour infiltration de faux hadith et lui a interdit toute transmission de hadith, il faut dire que tout le monde déclare qu'Abou Horeira le compagnon qui a le plus rapporté du Noble Prophète (ç) les hadiths alors qu'il n'a fréquenté celui-ci (ç) que durant 1ans et neuf mois[5].

Ibn Hazm a recensé les hadiths d'Abou Horeira et écrit : " Mosnab Boqei ibn Mokhalid rapporte seul d'Abou Horeira 5374 hadiths, tandis que Bokhari n'en rapporte que 446 "[6].

Abou Horeira dit personnellement dans un hadith que Bokhari cite de lui : " Aucun des compagnons du Prophète (ç) n'a rapporté autant d'hadiths que moi, sauf Abdollah Ibn Omar qui écrivait les hadiths, mais moi je n'écrivais pas "[7]. Le volume des hadiths d'Abou Horeira

commençait à inquiéter Oumar. C'est pour cela qu'il lui a administré une fessé et dit : "Abou Horeira tu rapportes tellement de hadiths que je crains que tu sois en train de proférer des mensonges sur le Messager de Dieu (ç)" Il menaça ensuite de le renvoyer dans sa tribu s'il n'arrêtait pas de rapporter du Prophète (ç) des hadiths[8]. C'est pour cette raison que la plupart des hadiths d'Abou Horeira sont rapportés après la mort d'Oumar. Car après Oumar, il ne craignait plus personne[9]. Il déclare lui-même : "Je vous rapporte des hadiths que je n'aurais pas eu le courage de le rapporter au temps d'Oumar parce que je risquais une flagellation"[10].

Zohri rapport Ibn Salma : " J'ai entendu Abou Horeira dire : Nous ne pouvions pas déclarer que le Prophète (ç) a dit ceci ou cela jusqu'à ce qu'Oumar meurt ". Pouvions-nous vous révéler ces hadiths au moment d'Oumar ? Je jure par Dieu que je frémis encore de frayeur à cause de la menace du fouet d'Oumar sur mon derrière[11]. Abou Horeira avait une stratégie particulière pour justifier autant de hadiths, soit disant rapporté du Prophète (ç). Il déclare : " Aussi longtemps qu'un hadith n'interdit pas du licite ou ne valide pas illicite, il n'y a aucun problème à l'attribuer au Prophète(ç)". C'est ainsi qu'il essayait de légaliser les hadiths qu'il citait au nom du Prophète (ç). Parmi ces hadiths, il y a celui que Tabarani rapport d'Abou Horeira qui cite le Prophète (ç) : " Si vous n'interdisez pas le licite, si vous ne légalisez pas l'illicite et si vous parvenez à la vérité (sur un sujet) il y a aucun problème à me l'attribuer "[12]. Il rapporte aussi qu'il a entendu le Prophète (ç) dire : " Celui qui émet un hadith dans lequel Dieu est d'accord, c'est comme si je l'aurais dis, même si je ne l'ai pas dit "[13].

Or en réalité le Prophète (ç) déclare : " Quiconque rapporte de Moi (ç) un hadith que Je n'ais pas dis, sa place est en enfer "[14]. Voyant l'exagération d'Abou Horeira dans la transmission des hadiths, Oumar avait voulu qu'on l'informe du moindre hadith qu'il rapporterait.

La tricherie consiste ici à rapporté imaginairement de quelqu'un que vous avez raconté une parole qu'il n'a pas dite, ou citer des choses qu'un contemporain n'a pas avancées et que vous les lui attribuez[15]. Il est évident que toutes les formes de fabulations sont interdites parce qu'elles ressemblent exactement au mensonge[16]. Les spécialistes de hadiths estiment que s'il est prouvé que quelqu'un rapporte frauduleusement les hadiths, on ne doit plus accepter de lui aucun hadith, même si nous s'avons qu'il a usé de la fabulation qu'une seule fois[17].

Deinouri et Ibn Kathir rapportent du fils d'Ibn Sa'ad : " Craignez Dieu et ne rapportez pas de hadith. Je jure par Dieu que j'étais auprès d'Abou Horeira quand il rapportait du mensonge de

Dieu dans un hadith en citant Ka'b Ahbar, puis il dit à certaines personnes qu'il était avec moi et que j'attribuais les hadiths du Prophète (ç) à Ka'b et j'attribuais le hadith de Ka'b au Prophète (ç) "[18]. Les savants du hadith déclarent à l'Unanimité : " Abou Horeira, Abadellah, Mouawiya et Anas ont rapportés des hadiths de Ka'b le juif, celui-là qui s'était islamisé par ruse pour tromper les musulmans alors qu'il était en fait juif au fond de lui. Et Abou Horeira est celui qui a le plus rapporté de Ka'b des hadiths et lui faisait confiance "[19]. En fait, la ruse de Ka'b a bien fonctionné sur Abou Horeira, si bien qu'à travers lui, il voulait introduire des superstitions et des légendes dans l'islam. De ce qui se dégage de l'ensemble des propos au sujet de Ka'b, on comprend qu'il avait une méthode propre à lui. Zohri écrit sur Abou Horeira dans Tabaqât Hafiz : " Ka'b disait à propos d'Abou Horeira qu'il n'a pas vu quelqu'un lire la Thora et devenir plus savant qu'Abou Horeira "[20]. Voyez comment ce magicien a trompé Abou Horeira. Comment Abou Horeira pouvait savoir ce qu'il y a dans la Thora alors qu'il ne causait pas la langue de ce livre. Et même s'il connaissait la thora, il ne pouvait pas la lire parce qu'elle est en hébreux or Abou Horeira ne connaissait même pas l'arabe car il était analphabète.[21]

Bokhari rapport d'Abou Horeira : " Les gens du livre lisaiient la thora en hébreux et il l'expliquait en arabe aux musulmans. Et si je connaissais l'hébreux, j'aurai été l'un des exégètes de la thora "[22].

Deinouri écrit sur Abou Horeira : " Comme Abou Horeira dit dans un hadith où il affirme qu'aucun de ses proches n'au autant rapportés de hadiths que lui et les grands compagnons, ils l'ont accusé et rejeté tous ses hadiths en disant: comment se fait-il que tu aies entendu autant de hadiths du Prophète (ç) alors que tu n'as jamais été seul en sa présence ?"[23]. Deinouri affirme : " Aicha le déniait terriblement"[24]. Omar, Ousmane et Ali (as) font parties de ceux qui déniaient Abou Horeira. Abou Horeira avait rapporté du Prophète (ç) : " Il est permis de faire de mauvais présage sur la femme, les animaux et la maison ". Quand ce hadith fut rapporté à Aicha, elle dit: Je jure par celui qui a fait descendre le Coran sur Abou Qasim, celui qui attribue ce hadith au Prophète (ç) est un menteur.

Le Prophète (ç) à plutôt déclaré :" Les gens avant l'islam faisaient des mauvais présages sur les animaux, la femme et la maison ".

L'Imam Ali (a) dit :" Abou Horeira est le plus grands des menteurs ". Il (as) dit aussi dans un autre passage :" Abou Horeira est le plus grands des menteurs qui profère des mensonges sur

le Prophète (ç) ". On dit qu'un jour Abou Horeira avait dit : " Mon ami ma transmis un hadith " l'imam Ali (as) lui répondit immédiatement : " Quand est-ce que le Prophète (ç) était ton ami "[25]. Abou Jafar Askafi rapporte : " Mouawiya avait incité un grand nombre des compagnons et des Tabi'ine à inventer des mauvais hadiths contre l'Imam Ali (as). Parmi ces compagnons il y avait Abou Horeira, Amir Ibn Askafi, Moguira Ibn Shoubah et des tabi"ines figurait Ourwah Ibn Zoubeir "[26].

: Deux livres ont été exclusivement écrits sur Abou Horeira

Abou Horeira " de Sayyed Sharafu Din amili qu'on peut consulter à la page 136;160et 186 " -1 pour la question posée ci-dessus.

2- " Sheikh Modhira Abou Horeira " de Mahmoud Abouriah Misri.

[1] 6 Sheikh Mahmoud Abourieh, Sheikh Modhirah; Abou Horeira, page 103; Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 195, Sayyed Sharafu Din Moussawi Amili, Abou Horeira, page 36

[2] - Sayyed Sharafu Din Moussawi Amili, Abou Horeira, page 36

[3] - Fathul bari, vol 7, page 62

[4] - Thimâru quloub fi modhâfil mansoub, Tha'âlabi, page 76 - 87

[5] - Sheikh Mahmoud Abourieh, Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 195, Sayyed Sharafu Din Moussawi Amili, Abou Horeira, page 200

[6] - Sheikh Mahmoud Abourieh, Sheikh Modhirah; Abou Horeira, page 120

[7] - Fathul bari de Ibn Jqhr, vol 2, page 167

[8] - Sahih Al Bokhari, vol 2, page 171 Kitab Bad'ye Khalq, Sahih Moslim ibn Hajâj Neishabouri, vol page 34, Ibn Abi Hadid Mo'tazili, sharh ul Nahjul Balagha, page 360, Zohbi, Seir i'lâm noblâ, vol 2 page 433 et 434, Kanzul Oummâl Lotaqîh hindî, vol 5, page 239, hadith 4857, Imam Abou ja'far Askâfi, sharh najul hamid, vol 1, page 360

[9] - Id

[10] - Sheikh Mahmoud Abourieh, Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 201

[11] - Abourieh, Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 201

[12] - Shâtabi, al mawâfiqât, vol 2, page 23

[13] - Sheikh Mahmoud Abourieh, Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 202

[14] 6 Sayyed Sharafu Din Moussawi Amili, Abou Horeira, page 140

[15] - Sheikh Ahmad Shâkir, Sharh fiyatul Souyouti, page 35

[16] - id

[17] - Sheikh Mahmoud Abourieh, Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 202 6 23

[18] - Bidâyah wa nihâya d'Ibn Kathir, vol 8, page 109; Ibn Qoteiba Deinouri Ta'wil fi mokhtalifu
hadith, page 48, 50

[19] - Sheikh Mahmoud Abourieh, Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 207

[20] - Zohbi Tabaqâtu hafiz, citer par Sheikh Mahmoud Abourieh, Adhwâ alâ sunnati
Mohammadiyyah, page 201

[21] - Sheikh Mahmoud Abourieh, Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 207

[22] - Sheikh Mahmoud Abourieh, Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 207

[23] - Ibn Qoteiba Deinouri Ta'wil fi mokhtalifu hadith, page 50

[24] - Ibn Qoteiba Deinouri Ta'wil fi mokhtalifu hadith, page 48

[25] Adhwâ alâ sunnati Mohammadiyyah, page 204

[26] - Mohammad Abda, Sharhul Nahjul Balagha, vol 1, page 358